

La liste de rangement des candidats admissibles au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie est établie comme suit :

### **La cote de rangement de l'ENPQ**

La cote de rangement permet d'établir le rang auquel le candidat est admis. La pondération de chacune des composantes de la cote de rangement est prescrite annuellement par le conseil d'administration de l'École.

La cote de rangement ENPQ compte quatre composantes, soit la cote R-ENPQ (50 %), le test de jugement situationnel (30 %), l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et de littérature (20 %) et le coefficient de risque du test psychométrique M-Pulse qui sera soustrait du total de la sommation des trois autres composantes précitées.

#### **La cote R-ENPQ (50 %)**

La cote de rendement des études collégiales, communément appelée cote R, est une mesure d'évaluation utilisée par les universités québécoises en vue de gérer l'admission des étudiants à leurs programmes. Elle permet une appréciation juste et équitable des dossiers scolaires. Ainsi, chacun des cours possède sa propre cote R et l'ensemble des cours suivis mène à une cote R globale qui peut varier d'un programme à l'autre selon les cours retenus pour la constituer.

Aux fins de son processus d'admission et de sélection, l'École nationale de police du Québec s'est dotée d'une cote de rendement, appelée la cote R-ENPQ. Elle comprend tous les cours du programme techniques policières (310.A0 ou 310.01), incluant plus précisément :

- Tous les cours de la formation spécifique, soit les cours :
  - dont le code de discipline est 310, incluant les cours des autres programmes appartenant aux techniques auxiliaires de la justice (ex : technique d'intervention en délinquance, techniques juridiques, etc.);
  - relevant des disciplines contributives, c'est-à-dire autres que 310 (ex : 387, 350, 109, etc.) et qui servent à l'atteinte d'objectifs et standards du programme techniques policières.
  
- Certains cours de la formation générale, soit :
  - de langue d'enseignement (discipline 601 ou 603);
  - de philosophie (discipline 340 ou 345);
  - de langue seconde (discipline 604 ou 602);
  - d'éducation physique (discipline 109).

Les échecs aux cours sont comptabilisés dans le calcul de la cote de rendement de l'École. La formule considère la cote R du cours une fois qu'il est réussi ainsi que la cote R lorsque celui-ci a été échoué. Si le cours a été échoué plus d'une fois, la formule prend en compte la meilleure des notes lors des situations d'échec.

Les cours suivants sont exclus dans le calcul de la cote de rendement de l'École :

- Tous les cours ayant une remarque « SU » (substitution), « EQ » (équivalence), « DI » (dispense);
- Tous les cours ayant 99.999 (cote absente) comme cote de rendement;
- Tous les cours complémentaires.

Pour chaque cours échoué ou réussi, la cote Z est calculée, permettant de donner une position relative de l'étudiant dans son groupe, puis elle est par la suite modulée suivant l'indice de force de groupe (IFG).

### **Test de jugement situationnel (TJS) (30 %)**

Le résultat de ce test, qui comprend 30 questions, est reporté sur 100.

### **L'épreuve uniforme de langue d'enseignement et de littérature (EUL) (20 %)**

L'épreuve uniforme de langue d'enseignement et de littérature ou ses équivalents contiennent 3 notes, lesquelles sont indiquées par des lettres. Une valeur est donnée à chaque lettre selon la table suivante :

A=85 %, B=75 %, C=65 %, D=60 %, E=50 % et F=0 %.

La somme des 3 valeurs est divisée par 3, puis multipliée par 20 afin d'obtenir une note sur 20. Les notes des candidats qui ont réussi se situent entre 12 à 17 sur un total de 20. Selon le calcul actuel, il est impossible d'obtenir une note parfaite pour ce test.

### **Test psychométrique M-Pulse**

Le test psychométrique M-Pulse comporte 455 questions. Les résultats obtenus à ce test déterminent un coefficient de risque qui agit comme une pénalité par soustraction à la cote de rangement. Ce coefficient de risque se compose des résultats aux échelles d'inconduite et empiriques retenues par l'École. Quant à elles, les échelles de validité du test ne sont pas considérées dans le calcul du coefficient de risque.

### **La formule simplifiée de calcul**

En bref, la cote de rangement de l'ENPQ peut se résumer comme suit :

$$(Cote\ R-ENPQ+TJS+EUL) - C^{risque\ M-Pulse} = Cote\ de\ rangement\ ENPQ$$